

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Free	Arrdt	16 ^{ème}
Nom de site	45_FAYOLLE_75016	Numéro	75116_073_08
Adresse du site	45-47, avenue du Maréchal Fayolle	Hauteur	R+4 (15 m)
Bailleur de l'immeuble	Social Paris Habitat	Destination	Habitation
Type d'installation	Site neuf 3G/4G/5G (700/900/1800/2100/2600/3500 MHz)		
Complément d'info	Huit antennes sur quatre azimuts Partage de la fréquence 700MHz 4G/5G (faisceau fixe)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	11/05/2021
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	21/05/2021
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	11/06/2021

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Conformément à ses obligations réglementaires, et pour contribuer à l'aménagement numérique des territoires auquel il est attaché et répondre aux attentes de ses abonnés, l'opérateur s'est engagé dans un programme soutenu de déploiement du très haut débit mobile (5G).		
Détail du projet	Ce projet concerne l'installation de huit antennes, quatre antennes 3G/4G/5G (fréquences 700/900/1800/2100/2600 MHz) et quatre antennes 5G (fréquence 3500 MHz) orientées vers les azimuts 80°, 170°, 260° et 350°.		
Distance des ouvrants	Pas d'ouvrant dans les 10 m	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	3G/4G/5G : 80°, 170° et 350° <2V/m ; 260° <1V/m 5G : 80°, 170° et 350° <2V/m ; 260° <1V/m		
Hauteur des antennes (HMA)	17,80 m pour les antennes à faisceau fixe 18,30 m pour les antennes à faisceau orientable		

Incidences visuelle

Description des antennes	Seule la toiture est modifiée, huit antennes seront installées.
Intégration antenne	Les antennes sont insérées dans deux fausses cheminées en résine de teinte blanc pur type RAL 9010, dito la teinte de la façade. Elles seront de teinte gris clair type RAL 7035, elles seront placées en retrait de la façade afin de l'impact depuis la rue.
Zone technique	Les modules techniques, de taille réduite et de couleur gris seront placés en toiture, invisibles depuis la rue.

Date : Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable <input type="checkbox"/>
		Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis		Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Adresses des établissements particuliers dont l'emprise est située à moins de 100 m et estimation du champ maximum reçu des antennes à faisceaux fixes dans chacun d'entre eux

Nom et Type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Ecole Pascal (Collège / Lycée Privés)	33 Boulevard Lannes, 75116 Paris	R+1	NON	94M	<1V/m, soit 0,8 %

Adresses des établissements particuliers dont l'emprise est située à moins de 100 m et estimation du champ maximum reçu des antennes à faisceaux orientables dans chacun d'entre eux

Nom et Type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Ecole Pascal (Collège / Lycée Privés)	33 Boulevard Lannes, 75116 Paris	R+1	NON	94M	<1V/m, soit 0,2 %

*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 3G/4G/5G Faisceau fixe

Pour l'antenne à faisceau fixe orientée dans l'azimut 80°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 11 m.



Pour l'antenne à faisceau fixe orientée dans l'azimut 130°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 12 m.



Pour l'antenne à faisceau fixe orientée dans l'azimut 260°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 0 et 1 V/m. La hauteur correspondante est de 2 m.



Pour l'antenne à faisceau fixe orientée dans l'azimut 350°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 8 m.



	Azimut 80°	Azimut 170°	Azimut 260°	Azimut 350°
Niveau maximal	entre 1 et 2 V/m	entre 1 et 2 V/m	entre 0 et 1 V/m	1 et 2 V/m
Hauteur	11 m	12 m	2 m	8 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable

Pour l'antenne à faisceau orientable dans l'azimut 80°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 3 m.



Pour l'antenne à faisceau orientable dans l'azimut 170°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 10 m.



Pour l'antenne à faisceau orientable dans l'azimut 260°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 0 et 1 V/m. La hauteur correspondante est de 2 m.



Pour l'antenne à faisceau orientable dans l'azimut 350°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 9 m.



	Azimut 20°	Azimut 130°	Azimut 270°	Azimut 350°
Niveau maximal	entre 1 et 2 V/m	entre 1 et 2 V/m	entre 0 et 1 V/m	1 et 2 V/m
Hauteur	3 m	10 m	2 m	9 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

Etat avant :



Etat du projet :



Vue des Azimuts

Azimut 80°



Azimut 170°



Azimut 260°



Azimut 350°

